

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 27 avril 2016

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

Préavis 05/2016 Nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau et nouvelle structure de taxes
Crédit demandé CHF 20'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 05/2016 du 16 mars 2016,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'adopter le nouveau règlement communal amendé sur la distribution de l'eau et la nouvelle structure de taxes ;
2. d'adopter l'annexe dudit règlement ;
3. de fixer l'entrée en vigueur du nouveau règlement au 1^{er} décembre 2016 ;
4. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 20'000.00 pour la modification de l'outil de facturation ;
5. de prélever ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
6. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense en une fois.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente 
Nathalie JAQUEROD



Le secrétaire suppléant 
Bernard MONTAVON

Pully, le 18 mai 2016